

Accueil ExtraScolaire



L'AES de St-Martin accueille les enfants à la ferme communale, place du Village 1 à Saint-Martin.

Ci-dessous les périodes d'ouverture à la rentrée 2014-15.

Possibilité de "dépannage" par téléphone à la responsable de l'AES, au plus tard le matin-même **avant 9 heures**.

Inscription : pour toute information, inscription, modification de fréquentation ou demande de dépannage, un seul contact :

Suzanne Michel, responsable de l'AES, au **079.233.17.40** ou à aes.stmartin@gmail.com

La fiche d'inscription se trouve sur le site Internet de la commune : www.saint-martin-fr.ch, rubrique école-accueil extrascolaire.

Horaires d'ouverture (sous-réserve de modifications)

	Midi	Après-midi 13h25-15h30	15h20-16h30	15h20-17h30	15h20-18h30
LUNDI					
MARDI					
JEUDI					
VENDREDI					

Attention : l'AES est fermé aux périodes marquées en gris. Une nouvelle période peut être ouverte dès l'inscription de 5 enfants.